



Valorisons nos moulins, cessons de les détruire, utilisons leur potentiel !

Les 40 000 à 60 000 moulins de France sont un patrimoine unique au monde par le nombre, la variété et l'ancienneté. C'est le 3^e patrimoine bâti de France après nos églises et nos châteaux. Les premiers moulins remontent à l'époque gallo-romaine, et c'est au tournant des 12^e et 13^e siècles que leur présence va connaître un essor sans précédent.

Les effets de leurs chaussées (petits barrages) sur nos rivières sont similaires à ceux des barrages de castors qui les ont précédés historiquement :

- 1 - Rétention de centaines de millions de m³ d'eau douce
- 2 - Régulation et ralentissement des écoulements
- 3 - Amortissement des phénomènes de crue
- 4 - Préservation d'importants espaces aquatiques lors des bas débits estivaux indispensables aux milieux aquatiques et aux zones humides connexes
- 5 - Dénitrification des eaux (abaissement des taux de nitrates et dérivés des eaux)
- 6 - Production d'énergie verte et décarbonée

Véritable civilisation de la rivière, les moulins à eau sont victimes depuis 10 années d'une politique visant à détruire leur chaussée au nom de « la libre-circulation des espèces aquatiques ». Cette politique a pour conséquence d'assécher nos cours d'eau et de détruire la faune et la flore aquatique présente.

Soutenez les moulins de France, soutenez nos Fédérations en signant notre livre d'or en ligne sur le site www.moulinsdefrance.org.

